

Les derniers rebondissements de ce qui est aussi maintenant "l'affaire Nafissatou Diallo" relancent les prises de position et les analyses...

Quelle qu'en soit l'issue juridique, l'affaire est emblématique d'une multitude d'enjeux à l'intersection des questions de genre, de classe sociale, d'origine culturelle, de générations ; elle interroge la façon d'agir et l'articulation entre eux des différents pouvoirs, politiques, medias, justice... Ses acteurs ou victimes font figure, malgré eux, de véritables stéréotypes : un homme parmi les plus influents du monde, présidentiable, directeur d'une institution financière (à laquelle les ONG et mouvements altermondialistes reprochent de générer de la misère dans les pays les plus fragiles), une épouse abandonnant sa carrière pour mettre fortune et talent à la disposition de celle de son mari, dont elle pardonne "les frasques", une femme immigrée d'une région parmi les plus pauvres du monde (mariée précocement à un cousin et mère dès l'adolescence), cette femme passant en deux jours de la figure d'humble femme de ménage irréprochable à celle de mafieuse prostituée, un procureur et une floppée d'avocats célèbres, tous hommes, sans compter les détectives, un aperçu d'une prison sordide où l'on entasse le « lumpenprolétariat » noir et latino, un logement social dans un quartier déshérité, une résidence de grand luxe dans le quartier le plus branché de la ville...

Vendredi 1er juillet 2011 : « La justice américaine a décidé vendredi de libérer Dominique Strauss-Kahn sur parole, mais sans abandonner les poursuites pour crimes sexuels (...) », voir [dépêche AFP](#)

Les chefs d'accusation qui pèsent contre Dominique Strauss-Kahn

« Le détail des faits présumés reprochés à DSK, tels qu'exposés par l'accusation. "Acte sexuel criminel au premier degré", "Tentative de viol au premier degré", "Agression sexuelle au premier degré", "Emprisonnement illégal au second degré", "Attouchements non consentis", "Agression sexuelle au troisième degré" (...) »
Libération, édition du 17/05/2011 [>>>>>](#)

Conformément au droit, Dominique Strauss Kahn est présumé innocent. Il nie ces accusations dans leur totalité et a indiqué plaider non coupable lors de l'audience du 6 mai 2011 au tribunal de New York.

Réactions et analyses après le "rebondissement" de l'affaire

Non au procès du féminisme !

« (...) S'il était prouvé que Nafissatou Diallo avait menti, ce serait un camouflet pour la justice, une délivrance pour DSK et ses proches après une terrible épreuve, ainsi qu'un coup très dur porté aux femmes victimes de viol. Il faudrait alors qu'une majorité de voix s'élève pour ne pas abandonner le combat contre le sexisme et le viol. Nous assisterions à un véritable "backlash", pour reprendre le titre du célèbre best-seller féministe de Susan Faludi, si la parole des femmes violées devenait plus suspecte encore qu'avant l'affaire". Nous ne voulons pas y croire. »

Tribune de Clémentine Autain, codirectrice du mensuel *Regards* et Audrey Pulvar, journaliste, dans *Le Monde* du 5 juillet 2011

[>>>](#)

[>>](#)

Strauss-Kahn a-t-il perdu le vote des femmes ?

« C'est une intuition plus qu'une étude scientifique : mais avez-vous remarqué la différence de réactions entre hommes et femmes aux derniers développements de l'affaire DSK ? Les premiers, me semble-t-il, sont plus prompts à tourner la page en considérant d'ores et déjà le dossier comme clos, tandis que les secondes conservent un goût amer face à tout ce que cette affaire a fait remonter à la surface (...) »

Par Pierre Haski dans *Rue89* le 3 juin 2011 [>>>>>](#)

L'affaire DSK en filigrane des rencontres féministes d'Evry

« (...) Que la femme de chambre ait menti ne change rien ? "Si les journalistes viennent nous voir aujourd'hui pour qu'on leur parle de DSK, s'ils pensent que ce 'coup de théâtre' modifie notre façon de voir les choses, ils se trompent !

", fait mine de s'énerver la jeune dirigeante. "

Pourquoi a-t-il fallu attendre cette affaire pour qu'on nous invite sur les plateaux de télé ? poursuit-elle. Nous existons depuis deux ans. Le Planning familial depuis des décennies. Ce n'est pas nous, qui surfons sur la vague. Pourquoi faut-il l'affaire DSK pour que la classe politique et le monde de la presse 'découvrent' qu'il y a 75 000 femmes violées en France, chaque année ? Que l'inégalité professionnelle demeure la règle ? Que la parité est un mirage ?

" (...) »

Article de Catherine Simon dans *Le Monde* du 3 juillet 2011 [>>>>>](#)

Le vent tourne pour DSK, le mépris des femmes reste

« "Et s'il a sauté une femme de chambre, ça ne nous regarde pas". Grande classe d'Olivier Mazerolle, journaliste sur BFM TV qui s'exprimait ainsi en commentant la décision de libérer DSK vendredi 1er juillet. Pour le voir : www.twitvid.com/7KG5D

Les accusations portées contre Dominique Strauss-Kahn se dégonflent, mais ce qui reste constant dans les commentaires sur cette affaire, c'est ce mépris des femmes et cette façon de minimiser ou de requalifier les violences subies par les femmes (...) »

Article publié sur www.lesnouvellesnews.fr [>>>>>](#)

La femme de chambre, une putain ? La com' du camp DSK

(...) « Ne retenez pas seulement "en fait, c'était une prostituée" ; ni même "en fait, selon le New York Post c'était une prostituée", mais mobilisez vos neurones pour retenir la proposition entière : "En fait, selon des détectives employés par la défense de DSK, et dont le New York Post

prétend qu'ils lui ont parlé, c'était une prostituée"

(...) »

Point de vue de Daniel Schneidermann dans *Rue89* le 4 juillet 2011 [>>>>>](#)

Affaire DSK : Nafissatou Diallo vit également cachée et on aimerait bien savoir ce qu'elle pense

Un reportage dans *La Voix du Nord* du 4 juillet 2011